

Diapositive 1



Les présents ou représentés totalisent 229 voix

Le quorum requis de 198 étant atteint, l'Assemblée Générale peut délibérer valablement.



Rapport moral

- L'exploitation des ouvrages du Domaine dont l'ALDE est gestionnaire : eaux pluviales, eaux usées, éclairage public, voirie est à présent maîtrisée.

Actions réalisées:

1. Aménagements d'évacuation des eaux pluviales et réfection de portions majeures du réseau d'assainissement.
 2. Application du Plan Simple de Gestion (PSG) de la forêt dont l'accessibilité ainsi que les espaces jardinés sont des éléments majeurs de notre cadre de vie.
Elaboration avec le CRPF d'une opération de traitement global du PSG sur 2 ans.
 1. Mise en œuvre d'embellissements et d'aménagements de stabilisation, en particulier au niveau des ilots routiers et de la zone de travail du local ALDE
 2. Démarche administrative pour clarifier la propriété des parcelles non bâties.
 3. Consultation en ligne des nouveaux statuts, règlement et cahier des charges (conformément aux AG 2015 et 2016).
- Pérennité des ouvrages et du cadre de vie assurée avec souplesse et lissage dans le temps grâce à la décision prise à l'AG 2015
 - Progrès en 2017 quant aux relations avec la Municipalité, tant pour les aménagements que pour les aspects administratifs et financiers

4 nouveaux arrivants cette année.

Voir le texte du rapport moral lu en séance.

TRAVAUX REALISES EN 2017

HORS ESPACES VERTS ET FORETS



- ▶ **Éclairage :**
 - ▶ Réparation de circuits défectueux
 - ▶ Réfection du réseau Alpha du centaure et Jazz
 - ▶ Relevé des données réseaux , marquage des luminaires et intégration dans la cartographie du Domaine
 - ▶ Mise en place d'armoires d'exploitation

AG ALDE 05/04/2018

** Remarque de colotis: ça marche mieux, mais encore quelques défaillances.

** Aux Pendillons sud, il y a une zone sombre :

Le directeur adjoint indique que la mise en place de l'éclairage est prévue dès que la végétation débordante est dégagée par le ou les colotis concernés

TRAVAUX REALISES EN 2017

- ▶ **VOIRIE**
 - Application du schéma directeur revu annuellement :
- ▶ Opération de point à temps « Alpha du centaure » et Jazz
- ▶ **AMÉNAGEMENTS :**
 - parking et aire de travail de l'ALDE
 - îlot central alpha du centaure
 - îlot école
 - îlot Altaïr et Aldébaran



AG ALDE 05/04/2018

Une colotie note l'excédent de gravier sur le point-à-temps, par rapport aux actions précédentes.

Le directeur rappelle l'intérêt du point-à-temps en tant que technique de maintenance des chaussées. Il précise qu'une opération nécessite 3 semaines de gêne.

TRAVAUX REALISES EN 2017

EAUX USEES

- ❖ Interventions d'entretien courant des réseaux d'eaux usées (2,6 km et 119 regards). Ces interventions ont permis de sauver le réseau en plusieurs endroits.
- ❖ Renouvellement et mise en conformité de 6 regards (sur 10 à faire)
- ❖ Analyse technique du réseau Pagnol Est et Garlaban. Mise en conformité en attente et recours auprès de l'assurance du promoteur du hameau de Garlaban.

EAUX PLUVIALES

- ❖ Interventions d'entretien courant des réseaux d'eaux pluviales (2,1km et 60 regards)
- ❖ Etude de l'ouvrage de déviation du flux issu de la Cascade des pins sur la piste Bételgeuse

Espaces Verts et forêt 2017

- ▶ **Traitement des chenilles et traitement phytosanitaire**
Agrément du personnel confirmé



- ▶ **Abattage** (financement SITA 10 000 € HT)
35 pins sis dans les secteurs EF9, EF7, Champ Pagnol, Local ALDE
Eridan-Aldébaran
Eclaircissement secteur Bételgeuse.

- ▶ **Elagage** (financement SITA 930€ HT)

7 chênes sis à Alpha du centaure et au parking de l'école

AG ALDE 05/04/2018

Un coloti se plaint de la présence potentielle de chenilles dans un pin devant chez lui, et demande son abattage (ilot d'alpha du Centaure)

Le directeur répond qu'il a été élagué et qu'il sera traité. La pose de piège est envisagée.

Le coloti est invité à collecter l'accord du voisinage quant à l'abattage éventuel de ce pin. Le directeur précise que la motivation cette opération sera la dégradation de la chaussée ou le risque évident de ruine.

Il a été proposé à ce même coloti de devenir le correspondant pour Alpha du Centaure. Il a décliné

Espaces Verts et forêt 2017 (suite)

▸ **DEBROUSAILLEMENT**

* 30 000 m² dont EF7 partiel et EF9

Financement SITA pour 7500€HT

Coût unitaire vu la caractéristique 2017 : 0,25 € HT / m²



* Expérimentation de sylvopastoralisme avec des ânes (convention de mise à disposition des terrains, pas de mouvements financier : économie collaborative)

- Tous les ans, par nos jardiniers: 20.000 m²:
- Derrière Bastide Haute (EF1D=587 m²)
 - Face Bastide Haute (AR103=1345 m²)
 - Champ Pagnol (EF4=9764 m²)
 - Haut Eridan (EF5A=617 m²)
 - Casales (EF6 = 423 m²)
 - Cascade des Pins (EV12=750 m²)
 - Nord d'EF3 (1500 m²)
 - Partie Cagnes au sud du Domaine (5000 m²)

Espaces Verts et forêt 2017 (suite)

▶ PLANTATIONS

TERRAINS PREPARES
REPORT TECHNIQUE EN
2018



Signalisation / sécurité



L'ensemble de l'action est liée à la notion de garantie d'accès aux engins d'incendie et de secours sur la totalité des voies du domaine.

Sur demande de l'ALDE, la municipalité a saisi le SDIS pour réaliser une expertise visant à garantir la circulation et la manœuvre des engins selon les règles en vigueur.

Audit réalisé en novembre 2017, les conclusions écrites sont attendues.

Dans l'attente, les investissements sont suspendus

Remarque d'un coloti : il serait bon de faire ralentir le trafic sur l'Avenue Marcel Pagnol.

Gestion de la Forêt



Plan de gestion de la forêt

▶ RAPPEL :

- Le Domaine bénéficie d'un Plan Simple de Gestion (PSG), agréé par les pouvoirs publics, élaboré et obtenu en 2007
- Sa validité est de 20 ans (jusqu'en 2027)

Buts :

- Lutter contre les incendies de forêts (PPRIF). Nous sommes passés très près d'un incendie majeur en 2017.
- La forêt ne survit que si elle est gérée.
- Prévenir les risques de chute d'arbres
- Eviter le vieillissement et favoriser la régénération par la repousse naturelle d'essences favorables au détriment des pins trop inflammables
- Prévenir la dégradation des chaussées par les racines



Actions

- Abattage des pins à risque au sens du PPRIF
- Abattage à terme de tous les pins dans les forêts mixtes
- Eclaircissement dans les forêts n'ayant qu'une seule essence (pins ou chênes).
- Tous les colotis ayant des risques sur leur parcelle privative ont la possibilité de se rapprocher du Syndicat pour étudier les modalités d'intégration dans l'opération globale

PPRIF

- ▶ Défini par Arrêté préfectoral de Février 2014
- ▶ Le règlement du PPRIF tient compte de la création de la piste sud , de la politique de l'ALDE relative au débroussaillage et du Plan Simplifié de Gestion de la forêt
- ▶ Seules 8 propriétés bâties sur 5 parcelles restent en zone rouge
 - Nécessité de continuer la démarche en insistant sur le RESPECT du PSG, du plan de débroussaillage optimisé et du projet de piste Nord (Municipalité)
 - Chaque propriétaire est responsable de la sécurité de son bien au regard des textes en vigueur.



AG ALDE 05/04/2018

** Le CRPF nous a donné l'agrément pour 4 ans pour assainir la forêt. Selon l'évolution de la politique de gestion forestière il nous est préconisé d'éclaircir au maximum les massifs, soit de couper entre un pin sur deux ou deux sur trois selon le type et la densité de la population d'arbres. Au vu du prix de l'abattage classique d'un pin, il est étudié et envisagé une opération forestière lourde sur 2 ans.

La municipalité est impliquée dans la problématique de la gestion forestière en ce qui concerne leur parcelle AR103 incluse dans le périmètre du Domaine

Au niveau financier, l'équilibre est recherché via la vente du bois et la prestation compensatoire de la SITA (qui est encore prévue pour 2018 et 2019)

Une colotie se plaint du manque d'entretien de la parcelle AR103, et que les employés territoriaux avaient manqué de vigilance sur leur opération d'entretien. Le directeur indique que la mairie est impliquée dans les prochaines opérations d'entretien globale

Un coloti demande de maintenir la pression auprès de la mairie sur les zones rouges.



Dépenses 2017 ^(1/2)

	Réalisé (€)	Budgété (€)
Personnel : Rémunérations et Charges sociales	66 279	77 000
Formation continue	105	1 000
Tenue, Equipement de Sécurité	1 037	1 000
Assurances	4 984	5 000
Entretien véhicule, engin, carburant	2 037	3 500
Espaces verts :		
Entretien espaces verts	2 549	2 000
Petit Outillage et matériel d'exploit.	1 155	2 000
Débroussaillage (financement SITA)	0	10 000
Gestion des forêts (Abattage élagage)	495	3 000
Entretien :		
VRD EU	473	3 000
VRD route		
Eclairage	693	1 000
Réseau Télévision	909	4 000

AG ALDE 05/04/2018



Dépenses 2017 (2/2)

	Réalisé (€)	Budgété (€)
Frais Généraux :		
Consommations Electricité	8 829	9 000
Consommation Eau	775	600
Fournitures consommables Atelier	1 117	800
Fournitures de bureau	257	500
Cotisation ANCC + taxe foncière	569	600
Timbres, Téléphone, Site Web, Photocopies	1 294	1 500
Frais bancaires	128	150
Honoraires comptable	4 241	4 300
Frais contentieux et Actes juridiques	350	3 000
Remplacement Véhicule	0	0
Divers (frais de réunion)	454	700
TOTAL hors dotation	98 729	133 650
Investissements sur Parties Communes :		
Dotation pour renouvellement et investissements	60 237	25 882

AG ALDE 05/04/2018



Recettes 2017

	Réalisé	Budgété
COTISATIONS 2017	148 906	149 500
Parking Bastide Hte	xxxx	6 000
Produits financiers	10 059	4 000
TOTAL	158 965	159 532

Travaux 2017 financés par reprise sur provisions



	Réalisé net	Budgété
Renouvellement voirie	4 480	8 000
Renouvellement eaux pluviales	0	10 000
Renouvellement EU chemisage	5 528	10 000
Renouvellement éclairage public et aménagements	7 527	15 000
Zone de traitement des déchets verts	189	3 000
Plantations et embellissements	4 605	7 000
Espaces partagés et signalétique	1 404	5000
Sinistre Panchetti Treille	321	0
TOTAL DEPENSES	24 054	58 000

AG ALDE 05/04/2018

** Une colotie exprime son mécontentement quant à la gestion du sinistre Panchetti. Le directeur répond qu'il a :

*d'une part refusé d'engager les travaux avant d'avoir l'accord de l'assureur de l'ALDE et ce quelque soit l'inconfort du coloti concerné.

*d'autre part qu'il a facturé les prestations de l'ALDE à l'assureur ce qui a eu pour conséquence de diminuer de 400€ le reste à charge de l'ALDE.

** en ce qui concerne le coût de fonctionnement de l'éclairage, un coloti suggère de changer d'opérateur énergétique.

Prestations compensatoires SITA 2017

Travaux	Montant € HT
ABATTAGE	10930
DEBROUSAILLAGE	7500
ECLAIRAGE	1438
TOTAL	19868



RESULTAT 2017

	Réalisé € ttc	Budgété € ttc
Dépense budgétaire (y compris dotations aux provisions et hors programme travaux)	158 966	159 532
Recette (hors cotisations dues non payées)	158 966	159 532
Résultat (Recette-Dépense)	0	0
Dotation aux provisions:	60 237	
Reprise sur provision:	24 054	
Variation des provisions:	36 183	

AG ALDE 05/04/2018

Le directeur rappelle les principes de la gestion de type « économie concessionnaire » en ce qui concerne les ouvrages :

 valeur à neuf = valeur vénale + provision pour renouvellement et investissement

En conséquence :

- * le budget prévoit une provision pour renouvellement et investissement
- * les renouvellements et investissements sont **financés** par reprise sur provisions



ETAT Provisions pour renouvellement et investissement

Etat au 31/12/2017

Placements bancaires :	380 297 €
Comptes courants :	91 274 €
Total	: 471 571 €

Vote



AG ALDE 05/04/2018

RAPPEL: Lors d'une vente, c'est ce total qui sert de base au calcul de la part des provisions attachées au lot concerné et communiquée par l'ALDE au notaire. Il est nécessaire que le vendeur précise au notaire si cette somme est intégrée ou non au prix de vente de la propriété.

VOTE QUITUS

Contre: Aucun
Abstention: aucune
Adoption à l'unanimité



TRAVAUX 2018

- **Maintenance et réfection des voiries déterminées selon le schéma directeur**
 - **Maintenance par technique « point à temps » de 1 à 3 jours à déterminer selon les besoins constatés**

Financement par reprise sur provision



TRAVAUX 2018

■ Eaux pluviales :

- Visite et curage (entreprise) : 2,1 km et 70 avaloirs
- Aménagements et réparations fonction des éventuelles dégradations non connues à ce jour.

Financement par reprise sur provisions

■ Assainissement:

- Visite selon plan (interne ALDE) et curage ou chemisage en cas de besoin détecté (SNADEC ou HYDROSONIC) : 2,6 km et 119 regards.
- Mise en conformité des regards et du réseau Pagnol Est et Garlaban
- Mise en conformité des regards et réseaux CASALES et PENDILLONS
- Aménagement et réparations fonction des éventuelles dégradations : non connues à ce jour

Financement par reprise sur provisions

TRAVAUX 2018

- **Eclairage** 
- **Renouvellement des 8 branchements restants et création d'organes d'exploitation (armoires de répartition)**
- **Renouvellement de 500 m de réseau suite à défaillances selon constat**
- **Renouvellement et création de luminaires (Bastides, Pendillons sud, Eridan.....)**
- **Opérations de maintenance récurrentes : peinture des poteaux.....**

➤ **Financement par reprise sur provisions, réalisation interne et externe**

AG ALDE 05/04/2018

Opération en cours en sus : expérimentation à Éridan. Un système d'entretoise Inox entre poteau et mur existant permet de redresser les poteaux.

Cet appui sur un mur privé individuel constitue une servitude prévue au règlement (en vigueur et projet)

ESPACES VERTS 2018

- ▶ Traitement des chenilles
- ▶ Expérimentation de pièges

- ▶ Débroussaillage :
complément à déterminer au débroussaillage
engagé par sylvopastoralisme
(ânes)

- ▶ Tranche annuelle 20.000 m² par nos jardiniers



AG ALDE 05/04/2018

Une coloti fait remarquer que les pièges à chenille à Cagnes sont très efficaces.
Le directeur lui demande de lui fournir un contact à ce propos.

Le directeur précise que le débroussaillage par sylvopastoralisme permet de réduire de 10 k€ (**évaluation**) le coût moyen annuel du débroussaillage (15000 à 20000€)

Gestion de la forêt opération 2018

Pour perdurer, la forêt doit être entretenue



Abattage:

Mise en œuvre intégrale du PSG sous la supervision du CRPF et avec des moyens forestiers permettant une réduction des coûts (financés par SITA).

Plantations:

Plantations complémentaires dans les espaces forestiers et espaces verts.

- Aménagement des buttes et talus avec priorité donnée au développement des plantes naturelles existantes
- Finalisation de l'opération « Îlots »
-



TRAVAUX 2018



- Aménagement d'espaces partagés (zone de rencontre) et signalétique (sol et panneaux) en fonction des conclusions de l'expertise SDIS

(cohabitation piétons – circulation et stationnement)

Financement par reprise sur provisions

Conformément à la décision de l'AG 2014, un correspondant par zone est souhaité pour les zones non encore pourvues

- Traitement de la garantie d'accès des engins d'incendie et de secours



VOTE pour approbation du programme

Contre: aucun

Abstention: Aucun

Approbation à l'unanimité



BUDGET 2018 1/4

Personnel : Rémunérations et Charges sociales	77000
Formation continue	1 000
Tenue, Equipement de Sécurité	1 000
Assurances	5 000
Entretien véhicule, engin, carburant	3 500
Espaces verts :	
Entretien espaces verts	4 000
Petit Outillage et matériel d'exploit.	1 500
Débroussaillage	10 000
Gestion des forêts (abattages, élagage, plantation)	2 000
Entretien :	
VRD (route EU EP)	4 000
Eclairage	1 000
Réseau Télévision	4 000

AG ALDE 05/04/2018

VRD: Voirie et Réseaux Divers



BUDGET 2018 (Suite 2/4)

Frais Généraux :

Consommations Electricité	9 000
Consommation Eau	800
Fournitures consommables Atelier	900
Fournitures de bureau	500
Cotisation ANCC + taxe foncière	600
Timbres, Téléphone, Site Web, Photocopies	1500
Frais bancaires	150
Honoraires comptable	4 400
Frais contentieux et Actes juridiques	3 000
Remplacement Véhicule	0
Divers (frais de réunion)	700

TOTAL hors dotation 135 550

Investissements sur Parties Communes :

Dotation pour renouvellement et investissements	28950
---	--------------



BUDGET 2018 ^{3/4}

ENTREES

Cotisations 2017	155 500
Cotisations années précédentes	8000
Parking Bastide Hte	6000
Produits financiers	3000

Recette prévisionnelle 164500



Renouvellement et investissement financés par reprises sur provisions 2018

	Budgété
Renouvellement voirie	8 000
Renouvellement eaux pluviales	5 000
Renouvellement eaux usées	10 000
Renouvellement éclairage public et aménagement	15 000
Zone de traitement des déchets verts	3 000
Espaces partagés signalétique (dont lutte contre les dépôts sauvages)	5 000
Plantations et embellissement	7 000
TOTAL	53 000

Prestations compensatoires SITA 2018

Travaux de gestion de la forêt

Montant € HT

TOTAL

20 194

Synthèse Budget 2018

▶ Entrées	164 500
▶ Dépenses y compris dotations aux provisions	164 500
▶ Dotation renouvellement / investissements	28 950
▶ Reprise sur provisions:	53 000
▶ Variation nette des provisions:	- 24 050

 **VOTE TRAVAUX ET BUDGET**



AG ALDE 05/04/2018

VOTE

Contre : Aucune

Abstention : Aucune

Le budget est adopté à l'unanimité.



Budget prévisionnel 2019

- ▶ **Entrées** : 170 000 €
- ▶ **Sorties** : 170 000 € y compris dotation pour renouvellement et investissement



Modification du règlement ALDE Présentation

- Suite à l'information et réflexion présentées en AG 2016, le projet de document unique regroupant statut, règlement et cahier des charges a été publié lors de l'AG 2017. Une version tenant compte des 2 avis recueillis durant l'année écoulée est jointe en annexe.
- Ce document intègre les modifications nécessaires au regard de la loi ALUR ainsi que l'évolution en termes d'utilisation des équipements du Domaine.
- Cette version est mise aux vote ce jour. Les absents non représentés seront sollicités de façon individuelle. Le résultat final sera établi selon la double majorité qualifiée sise au règlement actuellement en vigueur .

■ **vote**



AG ALDE 05/04/2018

* Un coloti demande la valeur des UC.

Le directeur précise que le nombre d'UC reprendra la même valeur que celle du "SHON autorisé" selon l'arrêté de lotir. Cette valeur, mentionnée au règlement en vigueur, sert actuellement de base au calcul des charges. Elle restera identique dans le prochain règlement.

*Question relative au parking (p27 du projet de règlement):

Le directeur clarifie en s'appuyant sur l'exemple du parking des bastides hautes. Cet article a pour vocation à pérenniser réglementairement cette possibilité.

Un coloti demande si un autre parking peut être privatisé de la sorte : le directeur rappelle que ce type d'affectation est soumis à l'AG.

* Un coloti fait remarquer que p28, il n'est pas demandé une concertation des riverains.

Le directeur rappelle la stratégie des espaces partagés. Il précise que les demandes de places handicapées doivent être pourvues lorsqu'elles sont demandées.

VOTE :

Contre: Aucun

Abstention: aucune

Adopté à l'unanimité des présents et représentés.

Le syndicat se chargera de recueillir les votes des membres non présents et non représentés à concurrence de la majorité qualifiée. A cette issue le règlement sera déposé et publié selon la procédure en vigueur.

Elections au Bureau de l'ALDE

- ▶ **Sortants : Mme Duprat
Mr Ammi**
- ▶ **En prévision des futurs renouvellements et afin de pérenniser le fonctionnement le syndicat souhaite accroître le nombre de ses membres.**

Se représente
Mr Ammi

Se présentent
**Mlle Naziha Chafardi
Mr François Demars
Mr Michel Vivier**



ELECTIONS

AG ALDE 05/04/2018

M Ammi

Contre : Mr Gohau, Mme **Cotta**

S'abstient : Aucun

Elu à l'unanimité moins 2 voix

Mlle Charfadi

Contre : Mme Martinez

Elue à l'unanimité moins une voix

Mr Demars

Elu à l'unanimité

Mr Vivier

Elu à l'unanimité

Actions et réflexions diverses

- ▶ **Négociation avec les collectivités locales pour participation financière à la maintenance et au renouvellement des ouvrages privés ouverts à la circulation publique**
- ▶ **Analyse cadastrale du Domaine:**
 - Correspondance lot- parcelle
 - Détermination des propriétaires des parcelles non affectées aux lots individuels
 - Réaffectation des responsabilités
- ▶ **Valorisation des espaces verts et boisés : réhabilitation et balisage des chemins, pistes et sentiers (réflexion menée en coordination avec la Municipalité).**
- ▶ **Dans le but d'optimiser la charge de travail de l'ALDE, il sera demandé à chaque coloti :**
 - **D'effectuer le règlement de ses charges par virement. Le paiement par chèque ou espèce sera facturé 20 € .**
 - **De communiquer et mettre à jour son adresse e-mail auprès de l'ALDE**

AG ALDE 05/04/2018

*Question sur la pompe de relevage du masque de fer : est-elle abandonnée?

Le directeur précise qu'elle est abandonnée, et que NCA procédera à l'aménagement du lieu.

Le coloti propose d'y mettre une raquette de retournement.

Le directeur y est favorable

*Un coloti demande où on en est la suppression du sens interdit

Il est indiqué que la ville de Cagnes s'y oppose mais que le problème est évoqué régulièrement et avec insistance lors des rencontres ad hoc.

* Une colotie demande si on peut installer un composteur collectif

Le directeur rappelle que le composteur a été proposé et a été refusé par l'AG du temps de son prédécesseur.

* Facturation du paiement par chèque:

** Les membres du bureau recommandent aux personnes empêchées par le mode 'paiement internet' de lui envoyer une requête par mail ou par courrier (dans la boîte aux lettres) pour demander une dérogation.

**Une colotie précise que sa banque fait payer les virements

**Un coloti suggère la mise en place de prélèvements

Le directeur estime que, pour le moment, c'est trop compliqué à mettre en place au regard de nos structures d'organisation.



Actions et réflexions diverses

► Gestion des déchets verts

- Chaque propriétaire de parcelle contribue dans la limite de 500 kg non comptabilisés dans son droit de dépôt de 1,5 t. En revanche il est obligatoire d'avoir une carte nominative différente à chaque camion déposé sous peine de se faire requalifier « entreprise ». Nos agents ont eu 140 tonnes à traiter en 2017.
- Mise en œuvre depuis 2013, cette solution a fonctionné grâce à la mobilisation de Gilles et Gaël et à la collaboration d'un nombre important de colotis. Il est donc impératif de développer la collaboration de tous les colotis
- Néanmoins l'assouplissement réglementaire de la métropole permet l'utilisation partielle de la carte ALDE
- Les modifications réglementaires du site de la GAUDE obligent à aller à Vence et à refuser les éléments de palmier contaminés
- Brûlage du résiduel conforme à l'arrêté préfectoral du 10/06/2014

AG ALDE 05/04/2018

Une colotie demande s'il est possible de mutualiser les frais de **traitement** pour les palmiers.

M Muller intervient et précise que c'est à la commune de le faire en évoquant la méthode mise en œuvre sur Vence et Villeneuve Loubet

Le directeur précise que la demande a été faite, mais que la proposition a été déclinée.

Un coloti recommande de mettre en place des pièges à papillon, de la même façon qu'il a mis en place ce piège et un piège à frelon asiatique.

Le directeur précise que des opérations collectives peuvent être envisagées par des colotis via le système d'information de l'ALDE à condition qu'un ou plusieurs colotis en **assurent** la maîtrise d'œuvre.

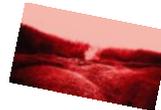
Actions et réflexions diverses

▶ Devenir du réseau TV:

- Free et Orange ont installé un matériel de dégroupage qui est opérationnel . La fibre sera opérationnelle courant 2018.
- Le réseau TV sera maintenu en l'état cette année mais est voué à disparaître à très court terme.
- Aucune restriction n'est appliquée à l'installation de systèmes individuels (antenne TNT individuelle et ou paraboles)



▶ Zone rouge: commission active



▶ Charançons: voir texte sur site



AG ALDE 05/04/2018

* Une colotie demande des nouvelles de la fibre optique :

La fibre est en cours d'installation et est annoncée officiellement 2ème trimestre 2018. Mais les informations ne précisent pas quand les offres commerciales arriveront.



Réalisations de la Municipalité et NCA informations

Municipalité:
Engagement de la municipalité contre
l'extension/renouvellement de la décharge des
Tenchurades

NCA
entretien et maintenance du réseau d'assainissement

AG ALDE 05/04/2018

**Une colotie signale des incivilités dans la Serpentine.
Le directeur lui recommande de reporter les faits à la mairie.

**Un coloti demande qui gère les travaux en bas de la Serpentine : c'est la
Métropole.
Les colotis déplorent l'état dans lequel ça a été laissé.

**La Métropole mène des opérations de renouvellement et d'investissement sur le
réseau d'assainissement du Domaine dont elle est gestionnaire. Dans ce cadre, des
travaux de restructuration sont en cours et elle doit encore investiguer les réseaux
côté Éridan pour en permettre l'accès.

** Vidéosurveillance

*Une colotie demande si l'installation des caméras est trop coûteuse.

*La mairie doit remettre en service les 2 caméras existantes et en prévoit une à
l'entrée sud.

Le directeur indique qu'après ces opérations, l'ALDE prévoit l'implantation d'une
caméra, compatible avec le système municipal, au carrefour Eridan/
Orion/Aldébaran, puis de la remettre pour exploitation (remise d'ouvrage) à la
municipalité.

Pacification de l'Avenue Marcel Pagnol

- ▶ Réalisation partielle par NCA
- ▶ Pas d'évolution connue à ce jour
- ▶ Relances régulières de la part de l'ALDE



AG ALDE 05/04/2018

Le directeur engage les colotis à prendre connaissance

* des PLU et PLUm

* les courriers adressés par l'ALDE aux organismes ad hoc, notamment le retours sur le projet MS05 d'un immeuble de 39 logements à la frontière nord du domaine ave M Pagnol.



Informations et questions diverses

- ▶ **Regards - avaloirs - boîtes de branchement électrique**
l'ALDE est exploitant des réseaux dont elle est propriétaire.
- ▶ **Rappel :** Obligation pour les particuliers qui ont un organe d'exploitation sur leur propriété individuelle de laisser un accès dégagé permanent.
- ▶ **Taille des haies**
- ▶ **Rappel :** Obligation pour les particuliers de laisser libres de tout surplomb les voies publiques et privées collectives (ALDE).
Après visite et avertissement, l'ALDE prendra les mesures ad hoc à titre onéreux (vote 2014).
- ▶ **Déjections canines:** le civisme de chacun est attendu !! Un distributeur de sacs a été installé.

AG ALDE 05/04/2018

Informations et questions diverses

- Traitement des moustiques
- Coffret S300 (photo) électrique et eau
- Graffiti
- Voisins vigilants



Les 8 branchements électricité inactifs ne sont pas traités à ce jour.

Entreprises retenues



- ▶ **Electricité (assistance travaux réseau électrique) : EUROVOLT**
- ▶ **Débroussaillage abattage : Spinelli / ICE**
- ▶ **Voirie : LASSAUGE / J.GAULARD**
- ▶ **Assainissement, eaux pluviales : SNADEC et HYDROSONIC**
- ▶ **Assistance télévision: DOIZY**



Nous contacter

- *Email :*
Sujet de fond :
directeur.alde@gmail.com
- *Sujet financier*
tresorier.alde@gmail.com
- *Problème ponctuel*
alde.giga@gmail.com

Répondeur (exceptionnel) : 04 93 14 03 97

AG ALDE 05/04/2018

Un coloti demande une diffusion différenciée de façon à éviter la diffusion de petites annonces internes à l'ALDE.

Merci de votre attention

